

INÉGALITÉ DES REVENUS

Quel que soit le pays, les inégalités de revenu font partie des inégalités de niveau de vie les plus visibles. De fortes inégalités de revenu impliquent généralement un gaspillage de ressources humaines, du fait qu'une grande partie de la population est au chômage ou victime de trappes à bas salaires ou à sous-qualifications.

Définition

Par « revenu », on entend « revenu disponible du ménage au cours d'une année donnée ». Il comprend les salaires, les revenus du travail non salarié, les revenus du capital et les prestations monétaires reçues de l'État, déduction faite de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux versés par le ménage. Le revenu du ménage est réparti entre chacun de ses membres, un ajustement étant apporté pour tenir compte des disparités entre les besoins de ménages de différentes tailles (par exemple, les besoins d'un ménage comptant quatre membres sont supposés être deux fois supérieurs à ceux d'une personne vivant seule).

Les inégalités de revenu entre les personnes sont mesurées ici à l'aide de cinq indicateurs. Le coefficient de Gini correspond au rapport entre la proportion cumulée de la population ordonnée selon le niveau de revenu et la proportion cumulée du revenu total de cette population ; il est compris entre 0, en cas d'égalité parfaite, et 1, en cas d'inégalité totale. L'écart logarithmique moyen correspond pour sa part à la valeur moyenne du logarithme du revenu moyen rapporté au revenu de chaque décile. Le carré du coefficient de variation correspond à la variance du revenu moyen de chaque décile divisé par le carré du revenu moyen de l'ensemble de la population. Le rapport interdécile D9/D1 est le rapport de la valeur supérieure du neuvième décile (qui regroupe les 10 % de personnes ayant le revenu le plus élevé) à celle du premier décile. Le rapport interdécile D5/D1 est le rapport du revenu médian à la valeur supérieure du premier décile. L'écart logarithmique moyen et les rapports interdéciles ont une valeur inférieure égale à 1 et n'ont pas de borne supérieure, tandis que le carré du coefficient de variation a une borne inférieure égale à 0 et, à l'autre extrême, tend vers l'infini.

Comparabilité

Les données utilisées ici ont été communiquées par des experts nationaux appliquant des méthodes communes et

En bref

Les inégalités de revenu varient considérablement d'un pays de l'OCDE à l'autre. Lorsque ces inégalités sont mesurées au moyen du coefficient de Gini, c'est au Danemark et en Suède qu'elles sont le plus faibles et au Mexique et en Turquie qu'elles sont le plus marquées. Elles sont supérieures à la moyenne aux États-Unis, en Pologne et au Portugal et inférieures à la moyenne dans les autres pays nordiques et dans de nombreux pays d'Europe continentale. Il existe un rapport du simple au double entre le coefficient de Gini du pays le plus inégalitaire, à savoir le Mexique, et celui du pays le plus égalitaire, en l'occurrence le Danemark. Globalement, le choix de l'indicateur d'inégalité de revenu a peu d'influence sur le classement des pays.

Du milieu des années 80 au milieu des années 2000, les inégalités se sont creusées dans 19 pays sur 24, au premier rang desquels la Finlande, la Nouvelle-Zélande et le Portugal. En revanche, elles se sont réduites en France, en Grèce et en Turquie, ainsi qu'en Irlande et en Espagne (où 2000 est la dernière année pour laquelle des données sur l'évolution des inégalités sont disponibles). En règle générale, les inégalités de revenu se sont creusées plus rapidement du milieu des années 80 au milieu des années 90 qu'au cours de la décennie suivante.

des définitions normalisées. Dans de nombreux cas, ces experts ont procédé à plusieurs ajustements de leurs données de référence par souci de conformité avec les définitions normalisées. Si cette démarche améliore la comparabilité, une normalisation totale est néanmoins irréalisable. En outre, de légères différences entre les périodes et d'un pays à l'autre ne sont généralement pas significatives.

Les résultats font référence à différentes années. Ainsi, les chiffres relatifs au milieu des années 2000 correspondent aux revenus perçus en 2004 pour tous les pays, sauf l'Australie et la Nouvelle-Zélande (2003/04), la Hongrie et le Royaume-Uni (2004/05), la Suisse (2004/2005), le Canada, le Danemark, les États-Unis et les Pays-Bas (2005), et la Corée (2006). Les chiffres relatifs au milieu des années 90 correspondent aux revenus perçus en 1995 pour tous les pays, hormis l'Autriche et l'Italie (1993), l'Australie (1994/95), le Danemark, la France, la Grèce, l'Irlande, le Japon, le Mexique et la Turquie (1994), et le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande et la République tchèque (1996). Les chiffres relatifs au milieu des années 80 correspondent aux revenus perçus en 1985 pour tous les pays, à l'exception de l'Autriche, de la Belgique, du Danemark et de la Suède (1983), des États-Unis, de la France, de l'Italie, du Mexique et de la Turquie (1984), de la Finlande, du Luxembourg, de la Norvège et de la Nouvelle-Zélande (1986), de l'Irlande (1987), et de la Grèce (1988). Les données portant sur la période allant du milieu des années 80 au milieu des années 90 font référence aux changements intervenus de 1990 environ au milieu des années 90 en ce qui concerne la Hongrie, le Portugal, la République tchèque et les Länder de l'ouest de l'Allemagne. Les données intéressantes la période allant du milieu des années 90 au milieu des années 2000 font référence aux changements intervenus du milieu des années 90 aux alentours de 2000 dans le cas de l'Autriche, de la Belgique, de l'Espagne, de l'Irlande, du Portugal et de la République tchèque (les chiffres de 2005, fondés sur les statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), n'étant pas considérés comme comparables avec ceux des années antérieures), et à l'évolution qu'a connue la Suisse de 2000 à 2005.

Source

- OCDE (2008), *Croissance et inégalités : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, OCDE, Paris.

Pour en savoir plus

Publications analytiques

- Jomo, K.S. (2001), *Globalisation, Liberalisation, Poverty and Income Inequality in Southeast Asia*, Documents de travail du Centre de développement de l'OCDE, n° 185, OCDE, Paris.
- Kayizzi-Mugerwa, S. (2001), *Globalisation, Growth and Income Inequality: The African Experience*, Documents de travail du Centre de développement de l'OCDE, n° 186, OCDE, Paris.
- OCDE (2004), *Income Disparities in China: An OECD Perspective*, OCDE, Paris.
- OCDE (2005), *Accroître les chances de chacun : Pour une politique sociale active au bénéfice de tous*, OCDE, Paris.
- OCDE (2008), *Croissance et inégalités : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, OCDE, Paris.
- OCDE (2009), *Panorama de la société 2009 : Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, OCDE, Paris.
- Uchimura, H. (2005), *Impact of Changes in Social Institutions on Income Inequality in China*, Documents de travail du Centre de développement de l'OCDE, n° 243, OCDE, Paris.

Sites Internet

- Statistiques de l'OCDE sur la protection sociale, www.oecd.org/statistiques/social.
- Travaux de l'OCDE sur l'inégalité des revenus et la pauvreté, www.oecd.org/els/social/inequality.



Inégalité des revenus

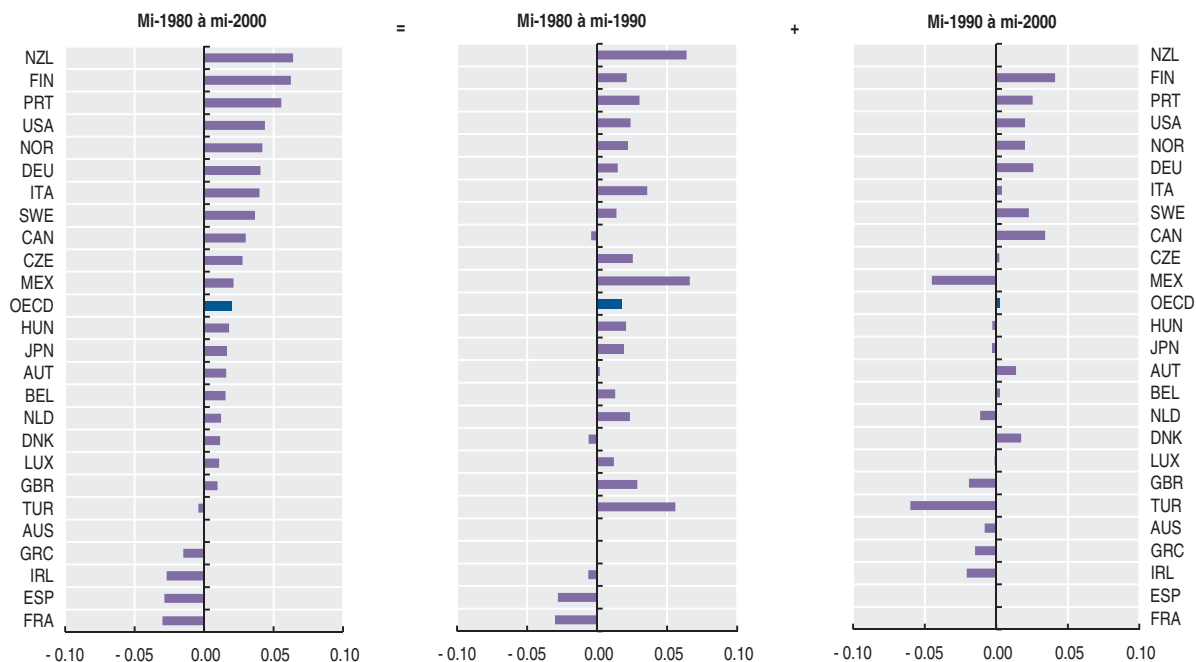
Indicateurs, milieu de la décennie 2000-2010

	Coefficient de Gini		Déviation logarithmique moyenne		Coefficient de variation		Ratio interdécile P90/P10		Ratio interdécile P50/P10	
	Niveau	Rang	Niveau	Rang	Niveau	Rang	Niveau	Rang	Niveau	Rang
Allemagne	0.30	15	0.16	14	0.45	13	3.98	16	2.08	17
Australie	0.30	16	0.17	15	0.39	9	3.95	15	2.09	18
Autriche	0.27	4	0.13	8	0.33	3	3.27	10	1.82	7
Belgique	0.27	9	0.13	6	0.30	1	3.43	14	1.97	14
Canada	0.32	18	0.18	17	0.59	17	4.12	17	2.14	20
Corée	0.31	17	0.20	22	0.35	5	4.73	24	2.50	27
Danemark	0.23	1	0.10	2	0.60	18	2.72	1	1.75	3
Espagne	0.32	19	0.20	21	0.41	10	4.59	23	2.32	23
États-Unis	0.38	27	0.29	25	0.81	23	5.91	27	2.69	29
Finlande	0.27	7	0.13	7	0.81	24	3.21	6	1.86	11
France	0.28	13	0.14	9	0.37	7	3.39	13	1.82	8
Grèce	0.32	21	0.18	16	0.43	12	4.39	21	2.18	21
Hongrie	0.29	14	0.14	10	0.48	15	3.36	12	1.78	6
Irlande	0.33	22	0.19	18	0.79	22	4.41	22	2.29	22
Islande	0.28	12	0.16	13	0.54	16	3.10	4	1.76	4
Italie	0.35	25	0.24	23	1.10	25	4.31	20	2.11	19
Japon	0.32	20	0.20	20	0.41	11	4.77	25	2.43	26
Luxembourg	0.26	3	0.12	3	0.30	2	3.25	8	1.86	10
Mexique	0.47	30	0.41	28	2.70	28	8.53	30	2.86	30
Norvège	0.28	11	0.16	12	0.46	14	2.83	3	1.77	5
Nouvelle-Zélande	0.34	23	4.27	19	2.06	16
Pays-Bas	0.27	8	3.23	7	1.86	12
Pologne	0.37	26	0.26	24	0.71	20	5.63	26	2.42	25
Portugal	0.42	28	0.31	26	1.13	26	6.05	28	2.35	24
République slovaque	0.27	5	0.13	5	0.37	6	3.26	9	1.86	13
République tchèque	0.27	5	0.12	4	0.38	8	3.20	5	1.74	2
Royaume-Uni	0.34	23	0.20	19	0.71	21	4.21	18	1.99	15
Suède	0.23	2	0.10	1	0.65	19	2.79	2	1.72	1
Suisse	0.28	10	0.15	11	0.34	4	3.29	11	1.83	9
Turquie	0.43	29	0.32	27	1.45	27	6.49	29	2.67	28
Moyenne OCDE	0.31	..	0.19	..	0.66	..	4.16	..	2.09	..

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/826773162617>

Tendances des inégalités des revenus

Changements en point de pourcentage du coefficient de Gini



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/822437534501>



Extrait de :
OECD Factbook 2010
Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/factbook-2010-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Inégalité des revenus », dans *OECD Factbook 2010 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/factbook-2010-88-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.